

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT



Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer

Régie autonome des transports parisiens

Décisions VAL nºs 2013-21-22 du 12 août 2013 portant délégation de signature du directeur du département valorisation immobilière, achats et logistique à des chargés d'affaires en immobilier dudit département

NOR: TRAT1322195S

(Texte non paru au Journal officiel)

Délégation de signature du directeur du département valorisation immobilière, achats et logistique à un chargé d'affaires en immobilier dudit département

Le directeur du département valorisation immobilière, achats et logistique,

Vu le décret nº 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;

Vu le décret nº 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP;

Vu le décret nº 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP;

Vu la décision VAL nº 2012-23 du 6 avril 2012 portant délégation de pouvoirs du président-directeur général au directeur du département valorisation immobilière, achats et logistique (VAL),

Décide:

Article 1er

De donner délégation à M. Patrice Legris, chargé d'affaires en immobilier du département valorisation immobilière, achats et logistique, à l'effet de signer, en son nom, tous actes, documents et pièces nécessaires à l'acquisition, pour un montant de trente-sept mille huit cents euros hors TVA (37 800 € hors TVA), de la parcelle AE 96 pour une contenance de 189 m², sise 87, avenue de Verdun, à Châtillon (92320).

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 12 août 2013.

Le directeur du département VAL, R. Feredj

Délégation de signature du directeur du département valorisation immobilière, achats et logistique à un chargé d'affaires en immobilier dudit département

Le directeur du département valorisation immobilière, achats et logistique,

Vu le décret nº 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;

Vu le décret nº 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP;



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT



Vu le décret nº 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP;

Vu la décision VAL nº 2012-23 du 6 avril 2012 portant délégation de pouvoirs du président-directeur général au directeur du département valorisation immobilière, achats et logistique (VAL),

Décide:

Article 1er

De donner délégation à M. Patrice Legris, chargé d'affaires en immobilier du département valorisation immobilière, achats et logistique, à l'effet de signer, en son nom, tous actes, documents et pièces nécessaires à l'acquisition, pour un montant de cent trente mille cinq cents euros hors TVA (130 500 € hors TVA), d'une partie de la parcelle BG 203 pour une contenance de 250 m² en surface et 40 m² en tréfonds, sise boulevard du Moulin-de-la-Tour, à Clamart (92140).

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 12 août 2013.

Le directeur du département VAL, R. Feredj